

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

POLYWASH 5000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9 - Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Kluthe Benelux B.V.

Rue : Produktieweg 8

Code postal/Lieu : NL 2404 CC ALPHEN AAN DEN RIJN

Téléphone : +31 (0)172 - 516000

Telefax : +31 (0)172 - 439494

E-mail (personne compétente) : sds@kluthe.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NL - Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum NVIC - Bilthoven + 31 30 274 88 88 (Uitsluitend bereikbaar voor een behandelend arts in geval van een accidentele vergiftiging) // BE - Antigifcentrum - Brussel + 32 70 245 245 (een arts beantwoordt uw oproep) // BE - Centre Anti-poison - Bruxelles + 32 70 245 245 (un médecin répondra à votre appel). // D - Antigifcentrum (Duitsland - Berlin) : +49 30 450 653565 // S - Swedish Poisons Information Center 112 begår Giftinformationscentralen // UK - Ricardo-AEA (UK) : +44 (0)870 190 6777

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Repr. Cat. 2 ; R 61 · Xi ; R 36/37/38

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques

Flam. Liq. 4 · Skin Irrit. 2 · Eye Irrit. 2 · STOT SE 3 · Repr. 1B

Risques physiques

Liquides inflammables : Catégorie 4

Dangers pour la santé

Corrosif / Irritant pour la peau : Catégorie 2

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Irritation des voies respiratoires) : Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Effets narcotiques) : Non

Danger par aspiration : Non

Sensibilisation (Respiratoire) : Non

Sensibilisation (Cutanée) : Non

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B Fertilité : - / Foetus : 1

Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Non

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Flam. Liq. 4 · Skin Irrit. 2 · Eye Irrit. 2 · STOT SE 3 · Repr. 1B
Eye Irrit. 2 ; H319 - Graves dommages et/ou irritations oculaires : Catégorie 2A ; Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion et irritation de la peau : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.
Repr. 1B ; H360D - Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B ; Peut nuire au fœtus.
STOT SE 3 ; H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3 ; Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses



T ; Toxique

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

N-METHYL-2-PYRROLIDONE ; N° CAS : 872-50-4

Phrases R

61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S

53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
27/28 Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec ... (produits appropriés à indiquer par le fabricant).
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

N-METHYL-2-PYRROLIDONE ; N° CAS : 872-50-4

Mentions de danger

H360.F0D1 Peut nuire au fœtus.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P308/313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

P403/233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

Remarque

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

4-HYDROXY-4-MÉTHYL-2-PENTANONE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119473975-21-xxxx ; N° CE : 204-626-7; N° CAS : 123-42-2

Poids : 25 - 50 %
Classification 67/548/CEE : Xi ; R36
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Eye Irrit. 2 ; H319

MÉLANGE DE RÉACTION DE DIMETHYL ADIPATE, - GLUTARATE ET - SUCCINATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475445-32 ; N° CE : 906-170-0

Poids : 10 - 25 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Eye Irrit. 2 ; H319

N-METHYL-2-PYRROLIDONE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119472430-46-xxxx ; N° CE : 212-828-1; N° CAS : 872-50-4

Poids : 10 - 25 %
Classification 67/548/CEE : Repr. Cat.2 ; R61 Xi ; R36/37/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Repr. 1B ; H360.F0D1 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475112-47-xxxx ; N° CE : 203-933-3; N° CAS : 112-07-2

Poids : 2,5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : Xn ; R20/21
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H312/332

BUTYLGLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-xxxx ; N° CE : 203-905-0; N° CAS : 111-76-2

Poids : 2,5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : Xn ; R20/21/22 Xi ; R36/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302/312/332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Pour de plus amples informations se référer au chapitre 11 (Information toxicologique).

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.

En cas de contact avec la peau

Eau et savon Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder au repos.

Protection individuelle du premier sauveteur

Ne pas pratiquer la bouche à bouche direct par le premier sauveteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

5.4 Indications diverses

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser une protection respiratoire adéquate En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser :

Autres informations

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir rubriques 8 & 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures de protection

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8).

Mesures de lutte contre l'incendie

les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 6.1A

Classe de stockage (TRGS 510) : 6.1C

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Les valeurs MAC suivantes sont d'application: Spécification : Valeur : Source: liste nationale MAC Date de version : 4-HYDROXY-4-MÉTHYL-2-PENTANONE ; N° CAS : 123-42-2

Type de valeur limite (pays d'origine) Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)

:
Valeur seuil : 20 ppm / 96 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : H
Version : 01-09-2012

N-METHYL-2-PYRROLIDONE ; N° CAS : 872-50-4

Type de valeur limite (pays d'origine) Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)

:
Valeur seuil : 20 ppm / 82 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : H,Y
Version : 01-09-2012

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

:
Valeur seuil : 20 ppm / 80 mg/m³
Limitation de crête : H
Version : 17-12-2009

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

:
Valeur seuil : 10 ppm / 40 mg/m³
Limitation de crête : H
Version : 17-12-2009

ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE ; N° CAS : 112-07-2

Type de valeur limite (pays d'origine) Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)

:
Valeur seuil : 20 ppm / 130 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Remarque : H,Y
Version : 01-09-2012
Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)
Valeur seuil : 50 ppm / 333 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 20 ppm / 133 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2
Type de valeur limite (pays d'origine) : Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)
Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Remarque : H,Y
Version : 01-09-2012
Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)
Valeur seuil : 50 ppm / 246 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³
Remarque : H
Version : 08-06-2000

Valeurs limites biologiques

ACÉTATE DE 2-BUTOXYÉTHYLE ; N° CAS : 112-07-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 100 mg/l
Version : 31-03-2004

BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 100 mg/l
Version : 31-03-2004

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants. Une crème de protection peut aider à protéger les parties dermiques exposées. Cette crème ne peut être appliquée si un contact a déjà eu lieu. Il n'existe pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange). Le temps de perméation doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit. Suivre les instructions du

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants. Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement. Les performances ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques / chimiques et un mauvais entretien. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après le début de l'exposition.

Matériau approprié : Caoutchouc butyle

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min

Epaisseur du matériau des gants : 0,7 mm

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Appareil de protection respiratoire approprié

Dispositif de filtration (DIN EN 147) Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type : A

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données de sécurité

Etat d'unité :		Liquide
Couleur:		Incolore
Odeur:		Au solvant organique
Conserver à l'abri du gel		Non
Point de fusion :	(1013 hPa)	-30 °C
Point d'ébullit. :	(1013 hPa)	150 - 225 °C
Point d'éclair :		65 °C
Température d'ignition :		240 °C
Limites d'explosivité inférieure :	>	0,9 Vol-%
Limites d'explosivité supérieure :	<	10,6 Vol-%
Masse volumique :	(20 °C)	0,968 - 0,978 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	74,5 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparations peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Si le liquide se répand dans les yeux, cela peut occasionner des irritations et des lésions irréversibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Ne pas laisser s'écouler dans l'eau ou les égouts.

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Aucune

12.8 Appréciation générale

Aucune donnée sur la préparation concernant l'environnement n'est disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Sous observation des prescriptions locales officielles

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code de déchets (91/689/CEE) : 11 01 11*

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Réglementations internationales

Ce produit contient au max.: 809 g/l COV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

15.3 Informations complémentaires

Ce produit contient une substance qui est ajoutée à la liste des substances candidates en tant que substance extrêmement préoccupante (SVHC) selon l'article 59(10) de REACH. Pour des informations supplémentaires veuillez consulter le site ECHA <http://echa.europa.eu/>.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.5 Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302/312/332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H312/332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360.F0D1	Peut nuire au fœtus.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires. Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Fiche de données de sécurité **conforme Règlement (CE) n° 1907/2006** **(REACH)**

Nom commercial du produit : POLYWASH 5000
Date d'exécution : 06.06.2014
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 102.0.0 (101.0.0)

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
